AVOCATS SANS FRONTIÈRES
LAWYERS WITHOUT BORDERS
ABOGADOS SIN FRONTERAS

Avocats sans frontières Canada et la communauté juridique sont UNANIMES :

Rapatrions Omar Khadr

Omar Khadr est un citoyen canadien qui a été capturé en 2002 par l'armée des États-Unis au cours d'un combat en Afghanistan. Ayant alors 15 ans, il était un enfant en vertu du droit international.

Détenu à Guantanamo Bay depuis 6 ans en violation de plusieurs des droits garantis par le droit international, y compris ceux dont bénéficient spécifiquement les mineurs, Omar Khadr a vraisemblablement été victime de traitements cruels, inhumains et dégradants, y compris des allégations de torture. Privé du droit à un procès équitable et à une défense appropriée, il sera jugé par une commission militaire des États-Unis dans ce qui constitue une parodie de justice.

Le Canada n'a pas seulement fait défaut de rapatrier Omar Khadr et de lui offrir des services consulaires, il a participé au processus d'interrogatoires abusifs à Guantanamo et s'est rendu complice de violations du droit international et de la *Charte canadienne des droits et libertés*.

Si nous ne réagissons pas pour faire en sorte que le gouvernement canadien respecte ses obligations dans le cas d'Omar Khadr, qui sera le prochain à en payer le prix?

Exigez avec nous que le gouvernement canadien entreprenne sans délai toutes les démarches requises auprès des États-Unis afin de rapatrier Omar Khadr pour que son dossier soit traité au Canada par des instances compétentes, indépendantes et impartiales :

www.asfquebec.org

500, Grande Allée Est, bureau 900, Québec (Québec), G1R 2J7
Téléphone : 418-907-2607 - info@asfquebec.org - www.asfquebec.org